



Mouvement contre le Racisme, l'Antisémitisme et la Xénophobie

Du ciment social à tout prix !

Le même constat se répète au fil des ans : le racisme évolue mais surtout progresse!

Il évolue car, aux schémas de dominations sociales classiques qui structurent traditionnellement le racisme, viennent aujourd'hui s'ajouter une mise en concurrence des minorités sur fond mémoriel : des minorités contres des minorités !

Loin d'être un hasard, cette stratégie, en contexte de crise économique, est alimentée par les hésitations coupables d'un monde politique incapable de produire des dynamiques de cohésion sociale fortes. Mécanisme maintes fois éprouvée, l'attention des citoyens est ainsi facilement détournée des plans de sortie de crise et du laminage social actuel où l'étranger a le rôle salvateur de bouc-émissaire de premier choix. Le rejet du chômeur et de l'immigré cristallise la crainte profonde quant à son propre déclassement social et fait oublier au passage les fraudes aux milliards et la pérennisation des élites.

Il progresse au vu tant des statistiques nationales et internationales que de nos propres services. Le constat est le suivant : le racisme et les discriminations restent des facteurs structurels dans l'emploi, l'accès au logement, dans le cyber espace et maintiennent cet état de perpétuelle schizophrénie où l'on demande aux minorités de « s'intégrer » par l'emploi tout en leur en fermant la porte ou de contribuer à la solidarité sociale tout en les privant de cette opportunité !

C'est pourquoi, à la veille d'élections majeures pour notre pays, le MRAX, la plus ancienne association de lutte antiraciste, demande aux responsables politiques :

1. De poser un bilan de la Loi de 2007 tendant à lutter contre certaines formes de discrimination ainsi que de la Stratégie nationale d'intégration des Roms en Belgique ;

2. D'encourager les synergies et collaborations entre les différents acteurs de terrain dans l'accueil des victimes de racisme et/ou de discrimination ainsi que dans le traitement des plaintes ;
3. L'instauration d'une Politique nationale de lutte contre toutes les formes de racisme, de discrimination et de la cyberhaine ;
4. L'introduction de quotas ethniques et l'adoption d'une neutralité inclusive dans la fonction publique ;
5. De réexaminer les conditions d'obtention de la nationalité belge devenues beaucoup trop restrictives ;
6. D'adopter un plan d'action diversité pour le troisième âge ;
7. De clarifier sa politique d'asile, notamment dans le respect du Protocole additionnel I à la Convention de Genève concernant les réfugiés en provenance d'une région en guerre ;
8. De faciliter l'accès aux soins à toute personne, en séjour légal ou pas ;
9. De reconnaître officiellement la responsabilité de l'Etat belge quant aux crimes entraînés par son entreprise coloniale au Congo ;
10. De promouvoir la pluralité mémorielle.

En ce 21 mars 2014, Journée de commémoration internationale de lutte contre le racisme, le MRAX affirme que c'est fort d'un socle commun de valeurs égalitaires, de justice et d'équité que nous parviendrons à édifier une société unie dans le respect de sa diversité tout en évitant les replis identitaires.

Tommy Ngoc Thong Bui

Président du MRAX